

Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Abandonner ses déchets peut coûter cher !

Un réfrigérateur, un matelas, un carton de télévision... Cela vous évoque peut-être une journée de déménagement ? C'est malheureusement ce que l'on trouve régulièrement sur les trottoirs de Moissy ! Malgré tous les efforts de la municipalité pour garantir aux Moisséens un cadre de vie agréable, la propreté reste un sujet récurrent d'incivilité. La présence d'une déchetterie et, depuis peu, d'un service gratuit de ramassage à la demande ne sont pas suffisants. En 2020, les agents des services techniques ont ramassé plus de 300 tonnes de dépôts sauvages, soit le poids moyen de 200 voitures !!! Outre leurs conséquences environnementales et sanitaires, ces déchets enlaidissent nos rues et coûtent cher à la collectivité. Les dépôts sauvages étaient déjà sanctionnés par la police municipale, ils peuvent désormais l'être par les services techniques. La ville a récemment fait assementer l'un de ses agents, qui peut verbaliser sur le fait tous les auteurs de dépôts sauvages et les sanctionner d'une amende allant de 68 à 1 500 euros. Par ailleurs, conformément à une délibération votée par le conseil municipal en début d'année, la ville peut également facturer l'enlèvement et le nettoyage des lieux pour un montant de 190 euros. La propreté passe d'abord par l'éducation, mais également par la sanction. Continuons donc à agir pour améliorer notre cadre de vie et ainsi mieux vivre ensemble.

LINE MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

“Faites moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances” cette citation de Baron Louis aurait du mal à s'appliquer à la gestion de notre budget municipal suite au conseil municipal du 17 mai et à l'étude du budget supplémentaire. Ainsi d'un emprunt initial pour cette année prévu de 1,2 Million on se retrouve à devoir emprunter 2,3 Millions et rien à voir avec la crise sanitaire. L'endettement par habitant va s'envoler dans les prochaines années pour les moisséens mais cela n'inquiète pas la majorité municipale puisque... le nombre d'habitants va augmenter donc le ratio va diminuer, un peu court comme vision, non ? Et aucun emprunt supplémentaire pour les années à venir ? Le budget pièce maîtresse de la gestion de la commune, repose en partie sur des suppositions, des prévisions hasardeuses. Notre vote d'abstention à l'occasion de ce conseil justifie notre inquiétude... Nous en doutons fortement. Et la sécurité est toujours le parent pauvre de notre budget ce n'est pas la priorité pour Mme la Maire.

La majorité municipale se félicite d'un mécénat avec la SCADIF pour rénover les vestiaires de notre club de foot de 100 000 € cette année et potentiellement 100 000 € l'année prochaine. Très bien mais le coût global du projet se monte à 1 225 000 € et la ville s'engage à trouver les financements. Nécessaire oui mais nous espérons que toutes les associations moisséennes seront aussi bien loties à l'avenir...

Prenez-soin de vous au moment où nous retrouvons un peu de liberté. A très vite sur le terrain.

Les élus du groupe Unis Pour Moissy - C. DUEZ, T. BAMI, D. VAN THEMSCHE, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu dans les délais.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu dans les délais.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Au moment où je vous écris, le conseil municipal n'a pas encore eu lieu. Mais sachez que lors des dernières commissions, j'ai approuvé la proposition d'opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local D'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération : le Grand Paris Sud, car j'estime que la commune doit garder le contrôle des choix qui seront décidés pour ses habitants. J'ai également approuvé la proposition de Convention entre le département de Seine-et-Marne et la ville de Moissy-Cramayel, pour la création et le fonctionnement de circuits spéciaux scolaires pour les élèves des écoles de Lugny, durant l'année scolaire 2021/2022. Alors certains diront que cela rajoute des dépenses pour la commune. Mais c'est une dépense légitime. Je ne me vois pas dire aux familles habitant le quartier de Lugny, envoyez vos enfants à pied dans l'ancienne école Chanteloup. Etant très attaché à la culture, j'ai approuvé la proposition de partenariat entre la commune et la société PASS CULTURE. Il est évident que toutes ces discussions aux différentes commissions auxquelles je participe maintenant depuis plus d'un an, doivent être validées au conseil municipal. Par ces mots, vous comprendrez mes choix lors de celui-ci. Je souhaite vous sensibiliser sur la nécessité de se vacciner. C'est la seule alternative pour pouvoir retrouver notre vie d'avant.

“Existe-t-il pour l'Homme un bien plus précieux que la Santé ?” Socrate (né vers -470/469, mort en -399).

HERVÉ RACINE - LREM